

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 17 (1879)
Heft: 52

Artikel: Casser sa pipe
Autor: L.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-185451>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Point qu'aujourd'hui pour le matin, mais nous aurons encore gagné 15 minutes le soir.

Prenons encore comme exemple le 31 janvier. Ce jour-là, le soleil se couchera à 5 heures précises, savoir à la même heure que le 22 octobre, tandis qu'il se lèvera à 7 h. 29 m. soit, comme au 5 décembre.

Mais l'explication, me diriez-vous? Les calendriers et les almanachs nous disent depuis qu'ils existent: « Du 1^{er} au 31 janvier, les jours croissent de 28 minutes le matin et autant le soir. » Eh bien! c'est vrai et ce n'est pas vrai et voici pourquoi:

Les jours (de 24 heures) n'ont pas tous la même longueur. Par diverses causes, dont la principale est que la terre ne parcourt pas, autour du soleil, dans l'espace d'une année, un cercle parfait, mais une ellipse, l'intervalle entre deux *midis*, tel que le donne le cadran solaire, n'est pas toujours le même, il est plus grand à certains moments de l'année et plus petit à d'autres.

Tant que les horloges publiques n'ont pas été l'objet d'un réglage bien perfectionné, on n'a pas attaché trop d'importance à ce fait. L'horloge donnait des jours d'égale durée; elle se trouvait tantôt en avance et tantôt en retard sur le soleil; un coup de pouce sur les aiguilles, tous les huit jours, rétablissait l'harmonie.

Mais pour les observations astronomiques et même aujourd'hui pour les besoins de la vie publique qui exigent plus de précision, on ne peut pas se contenter de cet à-peu-près. On a dû créer un jour de convention, qui représente sur l'année entière la moyenne exacte entre les jours inégaux. C'est ce *jour moyen*, dont la durée est uniforme, qui donne la mesure du temps et qui a servi, depuis 1816, au réglage des horloges publiques à Paris, et dès lors, successivement, dans tous les pays.

Le midi du jour moyen ne tombe naturellement pas toujours sur le *midi vrai*, celui du soleil.

C'est ainsi qu'au commencement de novembre, nos montres marquent 11 h. 43 m. 42 s. quand il est réellement midi; l'écart est donc d'environ 16 minutes. Les deux *midis* ont coïncidé presque exactement mercredi dernier, veille de Noël. Le plus grand écart, en sens inverse, aura lieu le 11 février prochain, où le midi vrai tombera sur 12 h. 14 m. 33 s.

Il résulte de ce qui précède que si le *midi vrai* partage le jour solaire en deux parties égales, de manière que le lever et le coucher du soleil tombent sensiblement à égale distance de ce milieu, notre midi habituel, celui qu'indiquent nos montres, nos horloges et la sonnerie de nos églises tombe tantôt avant, tantôt après, ensorte que, *en apparence*, les jours ne croissent pas également le matin et le soir.

S. C.

On crâno municipau.

Tsaquè coumouna a sè pourro que le dâi eintreni quand pâovont pas travaili à que y'a dâi beindès d'enfants, kâ on pâo pas laissi crêvâ dè fan

onna dzein cnumein un tsin. Quand cllião pourro on mé de 'na bordzézi et que sè font assistâ, lè veladzo s'arreindzon po férè tsacon lâo pâ.

On coo qu'êtai bordzâi dè duè coumounâs que ne vu pas nonmâ; mâ metteint que cé sâi Rebetatset et Revirepantet. Adon cé gaillâ qu'avâi cinq z'ein-fants et rein d'ovradzo, démandâ oquiè à la municipalitâ dè Rebetatset que décidâ que falliâi écrirè 'na lettra à la coumouna dè Revirepantet po que le fassè lè dou-cinquiémo dâo séco à bailli à cé bordzâi. La municipalitâ dè Revirepantet s'asseimblâ po cein discutâ et lo syndiquo démandâ âi municipaux cein que l'ein peinsâvont.

— Por mè, se fe lo pe mâlin, n'accetto pas; lè dou-cinquiémo, l'est trâo por no; propouso d'offri lè dou tiai et pas on fôtrè dè plie et se cllião dè Rebetatset sont pas conteints, que l'aulont sè grattâ.

— D'accôo, d'accôo, se firont lè z'autro, lo collégue a réson et l'écrisiront à la municipalitâ dè Rebetatset que volliâvont bin férè lè dou tiâi, mâ que po lè dou-cinquiémo, refusâvont tot net.

Quand lo syndiquo dè Rebetatset liaise cllia lettra ein municipalitâ, vo pâodè peinsâ qu'aprés s'êtrè tenu lo veintro repondiront à cllião dè Revirepantet que pisque ne volliâvont pas autrameint, l'êtiont d'accôo et que l'afférè étai ein râgllia.

— Vo vâidé bin, se fe lo municipau dè Revirepantet qu'avâi cein proposâ, fau pas avâi poâire d'êtrè crâno !

Onna solida carcasse.

On bon vilho dè passâ 60 ans avâi z'u 'na tsamba écliaffâïe, que faille la lâi copâ. Quand lo chirugiein fe quie avoué sé z'uti, lo vilho lâi démandâ se poivè founâ sa pipa tandi qu'on lou dépiautâvè.

— Eh! tourdzi pî tant que vo farâ pliési, se lâi repond lo mайдzo.

Et lo pourro vilho reimpliè son *dzerret* et sè met à torailli tandi qu'on fasâi boutséri avoué sa tsamba....

— Eh bin'!..... se lâi fe lo mайдzo, quand l'eut botsi dè copâ et dè réssi, cein ne vo z'a-te pas fê bin mau ?

— Oh! na, pas pî! se repond, mâ tot parâi y'avâi dâi mèmeints iô mè falliâi serrâ lo fêtu !

Casser sa pipe. — L'hiver rigoureux que nous traversons sème à profusion les rhumes, les fluxions de poitrine et les bronchites. Voici décembre, nous disait, il y a quelques semaines, un vieux petit bonhomme tout ridé et courbé sous le poids des années; bien des gens de mon âge vont *casser leur pipe*. Nous nous sommes demandé d'où pouvait bien venir cette expression, que l'on emploie si fréquemment dans les casernes. Son origine est illustre.

Qui ne connaît, en effet, de nom au moins, Euler, le célèbre allemand du siècle dernier, qui fut à la fois un grand philosophe et un savant hors ligne! Euler avait l'habitude de fumer la pipe après tous ses repas. Cette pipe, noire et respectueusement culottée, tenait une place énorme dans la vie de son propriétaire.

Un jour, en sortant de table, Euler, un peu pressé, mit sa pipe entre ses dents et se prit à fumer doucement. Bientôt il sembla s'assoupir, sa tête retomba sur sa poitrine et la pipe vénérable, s'échappant de ses lèvres, se brisa sur le sol en vingt morceaux.

— J'ai cassé ma pipe ! s'écria Euler, réveillé en sursaut, et il retomba aussitôt dans son fauteuil; il était mort.

Telle est l'origine du mot *il a cassé sa pipe*. L.

Le Serment d'un étudiant.

(*Conte de Noël.*)

III.

M. Chambrey se leva vivement et s'avanza vers Etienne, pour s'assurer du fait.

— N'approche pas, crie celui-ci d'une voix avinée, en repoussant son père de la main, je n'aime pas les inquisiteurs,

— Que dis-tu là, malheureux ! répliqua Mme Chambrey, au comble de la stupeur.

— Je dis que j'ai assez de vos sermons et que je viens pour tout autre chose que pour les entendre.

— Et pourquoi viens-tu donc, répartit le juge de paix avec une colère contenue ?

— Pour avoir de l'argent.

— Aujourd'hui ?

— Ce soir ; à l'instant ; j'ai rendez-vous à neuf heures, au café du Panthéon, avec des camarades, et cet argent je le leur dois.

— Tu as des dettes ?

— De jeu ; les plus sacrées de toutes !

— Oh ! mon enfant, que dis-tu là, murmura Mme Chambrey, pâle comme un cadavre et prête à tomber en défaillance.

— Allons bon, des pleurnicheries maintenant, cela manquait au tableau ; vous savez, ça ne mord plus vos berquinades, je suis un homme, que diable ! et j'entends, dorénavant, agir en homme. Nous avons fait cette nuit un reveillon magnifique, j'ai joué et j'ai perdu huit cents francs ; donc il faut les payer.

— Huit cents francs !... s'écria la pauvre mère.

— Que mon père va me donner avant que je ne sorte d'ici ; car, je le répète, une dette de jeu c'est sacré.

— Je n'ai pas d'argent, tu le sais bien, répondit avec animation M. Chambrey.

— Trouves-en, il m'en faut, te dis-je ; allons, la main à la poche...

— Misérable ! s'écria le père outragé en marchant sur son fils.

— Oh ! mon ami, grâce pour l'ingrat, supplia la mère, épouvantée de la tournure que prenait cette scène, et, se plaçant devant son mari : ne fais pas attention aux injures de ce malheureux, il n'a plus sa raison !

— Père, calme-toi, criaient les jeunes filles, toutes tremblantes, en l'entourant de leurs bras.

Mme Chambrey se cramponna après Etienne pour l'arracher de l'appartement ; ce fut peine inutile, le mauvais fils éloigna brutalement sa mère et revint vers l'auteur de ses jours, l'œil en feu et le geste menaçant ; perdant tout respect, tout sentiment filial, le criminel, la main en avant, repoussa violemment son père.

Oh ! moment épouvantable !... le père et le fils luttèrent comme deux ennemis mortels ; la table fut renversée et la vaisselle brisée ; des râlements de bête fauve étreignaient la gorge de l'indigne agresseur, la colère décuplait ses forces, il ressemblait à un lion déchirant sa proie.

Les cris des trois pauvres femmes s'entremêlaient plus aigus à mesure que la lutte augmentait ; non, jamais scène plus horrible ne frappa des regards humains.

Epuisé, haletant, M. Chambrey sentit ses forces faillir ; en

vain essaya-t-il encore de tenir tête à son monstrueux assaillant, qui ne cessait de lui crier ; de l'argent !... Ses forces l'abandonnèrent, il tomba lourdement sur le sol, privé de connaissance, et, en tombant, sa tête frappant un débris de carafe cassée, laissa échapper un flot de sang.

A cette vue, Etienne recula, les yeux égarés, la face livide, comme un homme qui s'éveille au milieu d'un songe affreux ; il regarda autour de lui sans avoir conscience des personnes ou des objets, puis ramenant son regard sur M. Chambrey, étendu à ses pieds et privé de sentiment :

— Mon père, crie-t-il, éperdu, frissonnant ; mon bon père... qu'ai-je fait ? infâme que je suis... Malédiction !... Oh ! mon Dieu, pardonnez-moi !

Etienne n'était plus ivre ; la raison était revenue ; le crime seul subsistait !

Il souleva son père dans ses bras, l'appelant à voix haute, étanchant le sang qui coulait de sa blessure ; aidé par sa mère et ses soeurs, il parvint à transporter le blessé sur son lit, lui fit respirer des sels, et, le sentit enfin se ranimer sous ses baisers.

Une minute plus tard, M. Chambrey ouvrit les yeux ; tout son monde l'entourait ; ses lèvres balbutièrent quelques mots inintelligibles, puis se refermèrent ; un instant après, il promena son regard autour de lui :

— Etienne, murmura-t-il d'une voix faible.

— Mon père, répondit l'étudiant, et tombant à genoux devant sa victime, pleurant amèrement, mon bon père, ne me maudis pas, je me repens, pardonne-moi !...

Une larme brilla dans les yeux du blessé ; il étendit la main dans la direction de son fils, le releva et l'attira sur son cœur :

— Je te pardonne, mon enfant, dit-il, et je prie Dieu qu'il oublie comme moi-même ta mauvaise action.

Mme Chambrey et les jeunes filles sanglotèrent.

La blessure, qui n'avait rien de dangereux, fut pansée aussitôt ; Mme Chambrey proposa d'aller chercher un médecin ; mais son mari s'y refusa :

— Non, dit-il, personne ne doit savoir ce qui vient de se passer ici.

Etienne, du reste, quoique violemment agité, remplaça aisément le docteur, il fut convenu que, pour tout le monde, M. Chambrey prétexterait une chute ; de cette façon, la faute grave du coupable resterait ignorée.

(*La fin au prochain numéro.*)

THÉÂTRE. — Nos acteurs ont joué mardi soir devant un public par trop restreint. Ici, comme toujours, les absents ont eu tort. *Nos Alliés*, comédie en 3 actes, de Paul Moreau, renferme de charmants détails et a été donnée avec beaucoup d'entrain, malgré le froid que jette sur l'acteur et sur le public une salle à moitié vide. Une amusante petite pièce de Scribe, *la Chanoinesse*, a terminé la soirée avec un légitime succès. — C'est donc pour la nouvelle année qu'il faut souhaiter à notre directeur les salles combles qu'il mérite, puisque c'est décidément une mode en notre bonne ville de n'aller au théâtre qu'au mois de janvier.

Demain, le Chevalier de la Maison-Rouge, grand drame en 12 tableaux, par A. Dumas.

— *Mourir pour la patrie*, chanté par M. R. Robert et toute sa troupe.

Le mot de la dernière énigme est : *Lustre*. Prime gagnée par Mme Monnier, à Bussigny.

L. MONNET.

REGAMEY, costumier, rue de Bourg, 33, Lausanne. — 700 costumes à louer pour cortège historique, major Davel et Guillaume-Tell.

LAUSANNE. — IMP. HOWARD-DELISLE ET F. REGAMEY.